



Contre la marginalisations : généralisons les SCMR !

Lyon, Valence, Avignon: ces villes de la vallée du Rhône sont aujourd'hui touchées par une progression inquiétante de la consommation de drogues dures et par l'implantation de réseaux structurés de narcotrafic. Cette réalité crée de l'insécurité, fragilise des quartiers déjà précaires et plonge de nombreuses personnes dans des situations de détresse sanitaire et sociale profondes.

Face à cela, nous, Jeunes Socialistes de la Drôme, refusons l'idée selon laquelle la seule réponse serait répressive. La lutte contre le narcotrafic doit être globale, fondée sur la prévention, la santé publique et la réduction des risques. Les salles de consommation à moindre risque ont fait leurs preuves elles sauvent des vies, préviennent les overdoses, réduisent les transmissions de maladies, et créent un lien concret avec des professionnels de santé et du travail social. Elles diminuent aussi les nuisances dans l'espace public en limitant les scènes de consommation et les déchets d'injection.

Si l'Assemblée nationale vient de voter la prolongation des expérimentations existantes à Paris et Strasbourg, cette décision demeure insuffisante au regard des besoins croissants dans nos territoires; mais aussi au vu des recommandations des associations spécialisées. Il est temps de sortir de la logique d'expérimentation: la France doit assumer une nouvelle politique de santé publique ambitieuse.

Ainsi, nous Jeunes Socialistes de la Drôme, défendons une approche qui répond concrètement aux tensions croissantes que connaissent nos villes.

Nous revendiquons :

- La mise en place d'un plan national de SCMR, piloté par l'État et financé par une enveloppe dédiée au sein des crédits de prévention et de réduction des risques ;
- Un objectif d'ouverture minimal et prioritaire dans les territoires à forte tension ;
- L'intégration systématiquement d'un accueil médico-social dans chaque salle : infirmiers, médiateurs pairs, accompagnement addicto, prévention overdose ;
- La réaffirmation du rôle central de l'État, garant de l'égalité territoriale et du déploiement homogène des dispositifs de santé publique à travers une coopération "ARS - collectivités - associations" ;
- La lutte contre la stigmatisation des personnes dépendantes, en refusant les politiques qui criminalisent la précarité.

Nos territoires ne peuvent rester dans une situation où l'absence de prise en charge alimente la marginalisation et laisse prospérer les réseaux criminels. Défendre les salles de consommation à moindre risque, c'est défendre la dignité, la santé et la sécurité de toutes et tous. C'est refuser l'abandon et affirmer que la République sociale doit protéger les plus vulnérables, comme les habitants qui subissent les conséquences du narcotrafic.